

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-quatre, le 1 ^{er} mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
En exercice	15	
Présents	11	
Votants	15	
Absents	0	
Exclus	0	
Date de convocation 21 Février 2024		Etaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Christophe BOCQUET, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER. Etaient absents excusés : Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Etaient absents :
Date d'affichage 23 Février 2024		
DEL 20240301-009		Exclus :
OBJET :		Procurations : Valérie FAVRE à Philippe HELF, Cécile FANTINI à Chantal MARCHAND, Murielle NAGEL à Isabelle VENDRASCO, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Danielle DEPLANTE
Subventions 2024		
<i>Chantal MARCHAND a été nommée secrétaire de séance</i>		

Madame Chantal MARCHAND, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales et culturelles, informe les élus que la commission « marché, services, culture et vie associative » s'est réunie pour examiner les demandes de subventions pour l'année 2024. Après examen, elle soumet au Conseil Municipal une sélection de propositions de subventions pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité :**

- d'**ATTRIBUER** une subvention de 6 250 € au CCAS et d'**INSCRIRE** cette dépense à l'imputation 657363 du Budget Principal 2024
- d'**ATTRIBUER** les subventions 2024 aux associations ci-dessous et d'**INSCRIRE** cette dépense de 4501 € à l'imputation 65748 du Budget Principal 2024

NOM	Montant attribué	NOM	Montant attribué
CCAS	6 250.00 €	Fédération des Gardes Particuliers 74	100.00 €
3 P'tits points	2 241.00 €	JSP Hauteville	200.00 €
APE	200.00 €	La Balme Escalade	200.00 €
ALMA 74	100.00 €	Locomotive	200.00 €
Association La Mandallaz	150.00 €	MFR Mozas CFA	50.00 €
Banque Alimentaire	100.00 €	MFR Le Clos des Baz	50.00 €
Comité des éleveurs	180.00 €	Mission Locale Jeunes	300.00 €
DDEN	30.00 €	Restaurants du Cœur	100.00 €
Espace Femmes Geneviève D	300.00 €		

Le Secrétaire de séance,

Chantal MARCHAND



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO



Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le 05/03/2024

ID : 074-217402924-20240301-20240301_009-DE

